



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

AN 2026
26-080

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 30 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, M. Mario MANCUSO, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, Mme Valérie MASSICOT, Mme Nathalie COLAS, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, Mme Sophie PRIMAS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, M. Mougwana AHMADA DJAE, Mme Claudine ARNOUD, M. Grégory BRACCIALE, Mme Sophie DELAISSE, Mme Thérèse MENDY, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSÉ-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

M. Carlos SOARES, procuration à Laurence DENAND
M. Ali HADIK, procuration à Hervé RIOU
M. Lionel LECLER, procuration à Jérémy LEFEBVRE
Mme Mathilde BLACHE-MINDET, procuration à Fabienne PAULIN

Absent :

M. Gilles LÉCOLE,

Mme Peggy FRANÇOIS est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCACTION :

23/09/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

23/09/2026

**OBJET : SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE FINANCEMENT
DU PASS'LOCAL AVEC COMUTITRES SAS POUR LA PÉRIODE 2027/2029**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code des transports, notamment les articles L. 1241-1 et suivants relatifs à l'organisation des transports en Île-de-France et aux compétences d'Île-de-France Mobilités (AOM) ,

REÇU EN PREFECTURE

le 05/10/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20260930-DEL26_080-D

Vu la délibération du Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités n°2020-686 en date du 9 décembre 2020, créant sa filiale Comutitres SAS afin d'assurer la gestion des titres de transport et la sous-traitance des activités précédemment gérées par le GIE Comutitres,

Vu la précédente convention de gestion et de financement du Pass'Local entre la Ville et Comutitres SAS arrivant à échéance le 31 décembre 2026,

Vu la décision n°20260245 du Directeur général d'Île-de-France mobilités en date du 19 mai 2026, actant la facturation des validations Pass'Local sur la base du tarif TTC du ticket Bus-Tram en vigueur, avec une application rétroactive au 1er janvier 2025 afin de régulariser et sécuriser les facturations déjà émises depuis la disparition des carnets de tickets t+,

Vu le projet de convention de gestion et de financement du Pass'Local 2027-2029 ci-annexé,

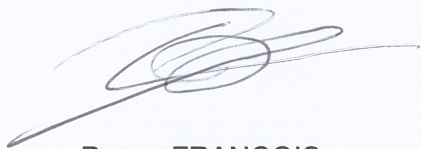
Considérant le souhait de la Commune de maintenir l'aide qu'elle apporte à certains de ses administrés par le biais de ce titre de transport,

Considérant le projet de règlement unique enfance scolaire, ci-annexé,

Après avoir entendu l'exposé de M. Mohamed ZERKOUN, Adjoint au Maire en charge de l'environnement, du cadre de vie et des mobilités,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 Voix Pour)

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le projet de convention de gestion et de financement du Pass'local 2027-2029 entre la ville et Comutitres SAS ci-annexé,
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention de gestion et de financement du Pass'Local 2027-2029 avec Comutitres SAS, et tous les documents s'y rapportant,
- **ARTICLE 3 : DIT** que le montant annuel affecté à la gestion et au financement du Pass'Local est prévu au budget.



Peggy FRANÇOIS,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines)	
Certifié exécutoire le présent acte transmis à	
M. le Sous-Préfet le	05 OCT. 2026
Et publié le	05 OCT. 2026
	
Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville	

REÇU EN PREFECTURE
le 05/10/2026
Application agréée E.legalite.com